



Manifestation à Durban (Afrique du Sud), pendant la conférence mondiale contre le racisme, le 31 août 2001.

Tamil au Sri Lanka ou des Palestiniens, sont un moyen pour les auteurs de rechercher activement une solution politique ».

« L'interdiction des signes religieux à l'école publique » en France, « la menace d'interdiction de la burka dans les lieux publics » en Angleterre, « les déclarations stigmatisant le voile ou la burka » relèvent du racisme et de l'intolérance. En réponse à l'affaire des caricatures de Mahomet, le rapporteur spécial sur l'intolérance religieuse, Asma Jahangir – qui considère par ailleurs que « refuser aux filles et aux femmes le droit d'arborer des symboles religieux » est contraire « au droit international » –, demande que soient élaborées de nouvelles normes antiracistes visant à condamner « la diffamation de religion ». Il est soutenu par Ambeyi Ligabo, rapporteur sur la liberté d'expression, et Doudou Diène, rapporteur spécial sur le racisme. L'Iran ne manque jamais de féliciter Jahangir et de mettre en cause la France pour « ses manifestations et pratiques islamophobes ».

La seule réponse de la délégation française lors de la quatrième session du mois de mars a été de rappeler à la République islamique qu'elle était fière « de sa diversité » et de son « ouverture à toutes les cultures », symbolisée notamment par la mise en place de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Après la délibération de la HALDE en mai 2007, autorisant les mères voilées à accompagner les activités éducatives à l'école publique, la défense future des principes de laïcité par la France semble pour le moins compromise.

Jusqu'à ce jour, les démocraties occidentales, en dehors du Canada, ont accepté des compromis indignes qui remettent en cause certains principes relevant des libertés fondamentales. Elles sont restées muettes face à la triple alliance constituée de la Conférence des organisations islamiques, de la Chine et du Mouvement des non-alignés mené par Cuba.

La « guerre des mots² » qui se joue dans l'enceinte de l'ONU permet de tester les résistances et les limites de nos démocraties, d'asseoir une rhétorique qui sert de propagande à toutes les formes de totalitarisme, à renforcer les idéologies de haine qui risquent de légitimer les passages à l'acte de demain. À la veille de la sixième session du Conseil, qui se tiendra du 10 au 28 septembre, il faut espérer que nos pays et les ONG feront enfin entendre leur voix sans ambiguïté. Il en va de leur crédibilité.

Malka Marcovich

1. Le terme caucus est utilisé à l'ONU pour désigner un regroupement d'associations travaillant ensemble sur des plateformes thématiques, en particulier lors des conférences mondiales. Le caucus des ONG européennes est le seul à avoir été détruit, délégitimé et empêché de s'exprimer.

2. Malka Marcovich, « La Traite des femmes dans le monde », in *Le Livre noir de la condition des femmes*, sous la direction de Christine Ockrent, ed XO.

À lire : Malka Marcovich, « ONU 2001-2007 : Durban ou l'éternel retour », *Les Temps modernes*, n° 643-644, avril-juillet 2007.